

SAGE

DORDOGNE AMONT

Commission Locale de l'Eau



SAGE DORDOGNE AMONT

ANIMATION 2016

Bilan

Maître d'ouvrage :

Etablissement Public Interdépartemental Dordogne

Opérateur :

Etablissement Public Interdépartemental Dordogne
(EPIDOR)
Place de la laïcité
24 250 CASTELNAUD LA CHAPELLE

Agence de l'Eau Adour Garonne
Conseils Départementaux du Puy-de-Dôme, du
Cantal, de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot
Conseils Régionaux Auvergne-Rhône-Alpes,
Nouvelle Aquitaine et Occitanie

CONTEXTE

A la demande des acteurs du territoire et sur décision de la Commission Locale de l'Eau (CLE), EPIDOR porte la Maîtrise d'ouvrage de l'animation du SAGE Dordogne amont. La phase d'élaboration en cours doit conduire à la constitution de plusieurs documents :

- L'état des lieux qui comprend un état initial, un diagnostic global et l'étude des tendances et scénarii ;
- La stratégie globale du SAGE ;
- Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques et le Règlement du SAGE
- Une évaluation environnementale.

Le territoire du SAGE Dordogne amont en chiffres :

9 700 km² et 8 930 km de cours d'eau dont 302 correspondants à la rivière Dordogne.

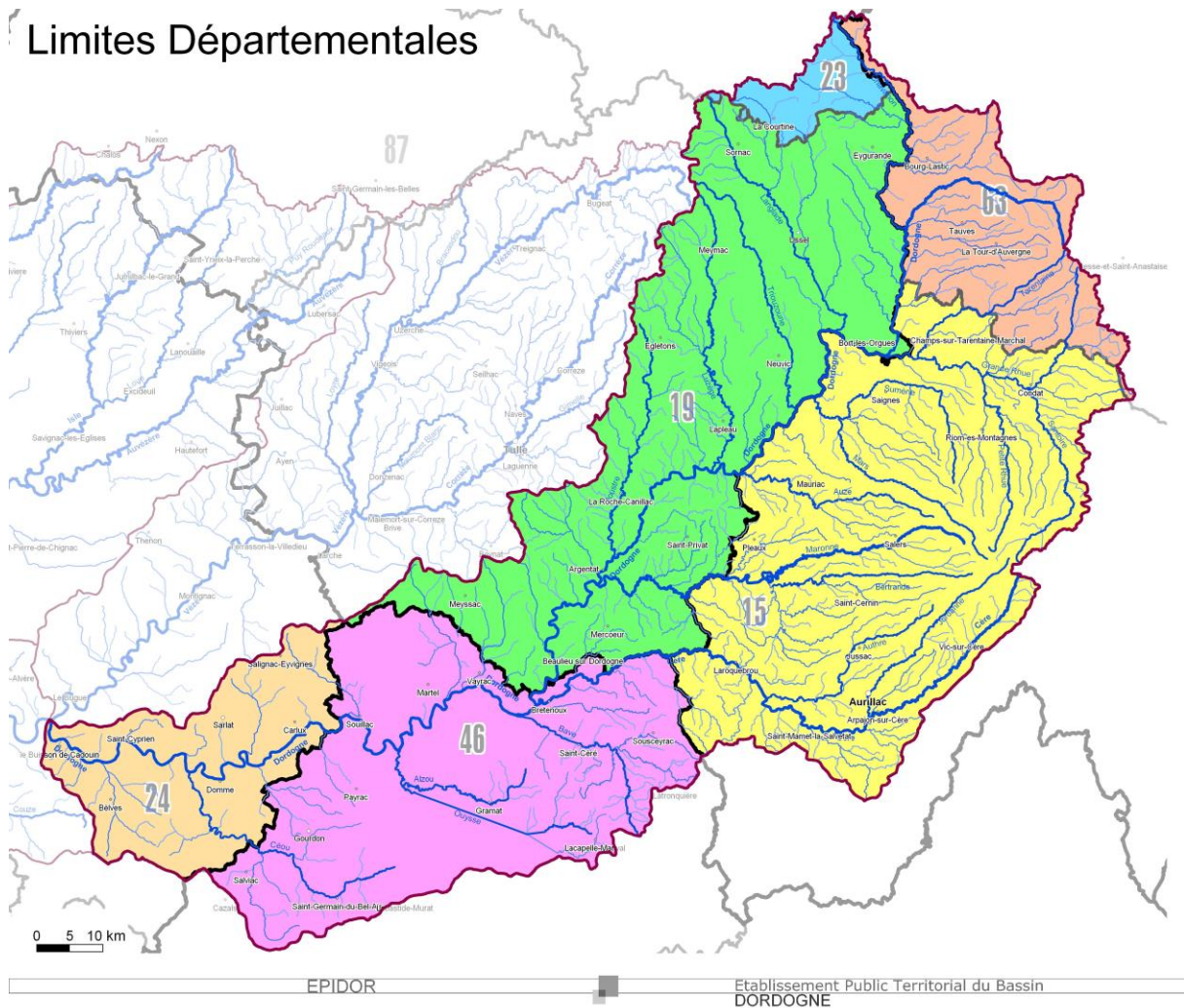
280 000 habitants

3 Régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine et Occitanie)

6 Départements (Puy-de-Dôme, Cantal, Creuse, Corrèze, Lot, Dordogne)

583 Communes (dont 404 entièrement sur le bassin)

3 Parcs naturels régionaux (Volcans d'Auvergne, Millevaches en Limousin, Causses du Quercy)



CHRONOLOGIE DE L'ANIMATION DU SAGE DORDOGNE AMONT

- **15/04/13** Arrêté de périmètre
- **10/12/13** Arrêté de composition de la CLE
- **13/12/13** Installation de la CLE
- **Mars – Mai 2014** Groupes de travail thématique Milieux, Qualité, Quantité, Usages
- **23/04/2014** Groupe de travail provisoire (travail sur les règles de fonctionnement de la CLE)
- **Juin – Septembre 2014** Groupes de travail géographique Ussel, Arpajon-sur-Cère, Souillac
- **4/09/2014** Groupe de travail technique
- **18/09/2014** CLE N°2 : vote des règles de fonctionnement de la CLE, élection des vice-présidents, élection du bureau et bilan des réunions thématiques et géographiques
- **6/02/2015** Groupe de travail technique
- **19/02/2015** Bureau : avancement du SAGE et avis sur les projets de SDAGE et PGRI Adour Garonne 2016-2021
- **8/09/2015** Groupe de travail technique
- **13/11/2015** Groupe de travail technique
- **8/12/2015** Bureau : présentation de l'état initial et modalités de consultation
- **25/01/2016** Bureau : méthodologie et axes de travail du diagnostic
- **30/03/2016** Comité technique étude tendances et scénarios
- **4/05/2016** Bureau : bilan de la consultation sur l'état initial
- **28/06/2016** CLE N°3 : élections (président...) et validation de l'état initial

BILAN DE L'ANIMATION 2016

L'animation 2016 du SAGE Dordogne amont comprend trois volets : un volet administratif, un volet animation et coordination générale et un volet suivi des démarches territoriales sur le bassin.

A - Volet administratif et financier

L'animation du SAGE 2016 comprend de fait le montage et le suivi des demandes de financement (années 2016 et 2017), l'élaboration des rapports d'activités et les demandes de solde des subventions d'animation pour 2015, la préparation des délibérations et des budgets, la préparation des réunions (prises de rendez-vous, réservation de salles...), l'établissement des comptes rendus etc.

B - Volet animation et coordination générale

Ce volet comprend l'information et les échanges techniques et stratégiques à propos du SAGE avec les différents partenaires : Agence de l'Eau ; Conseils Départementaux ; Conseils Régionaux ; DREALs ; DDTs ; Services de l'ONEMA ...

Objectifs :

- Animer et coordonner la phase d'élaboration du SAGE
- Finaliser l'état initial du SAGE en intégrant les remarques suite à la consultation
- Réaliser le diagnostic du SAGE et la phase « tendances »
- Informer et sensibiliser autour du SAGE

Actions envisagées :

- Consulter les acteurs du bassin (membres de la CLE, EPCI, autres acteurs de l'eau) sur le projet d'état initial et intégrer leurs remarques en vue de la validation de ce document en CLE
- Elaborer le diagnostic en collaboration avec les acteurs du périmètre du SAGE, puis le présenter en CLE
- Partager l'analyse des tendances d'évolution du bassin de manière à enrichir le diagnostic et à permettre à la CLE de fixer les objectifs du SAGE
- Organiser des sessions de terrain avec les membres de la CLE (objectif : illustrer l'état initial)
- Préparer et assurer le secrétariat de la CLE et de son bureau : organisation des réunions, relances des membres de la CLE pour atteindre le quorum, logistique (salle, matériel de présentation...), rédaction et diffusion des comptes-rendus...
- Suivre l'avancement de la signature du nouvel arrêté de CLE (les élections régionales de décembre 2015 vont engendrer des changements d'élus ; un suivi des délibérations sera nécessaire auprès des différents services de l'Etat et des collectivités concernées) et **organiser les élections du président, des vice-présidents et des membres du bureau de la CLE**
- S'approprier le territoire et les enjeux locaux : phase de terrain avec les acteurs locaux en fonction des besoins pour mieux appréhender le territoire et les enjeux
- Mettre à jour le site internet propre au SAGE ainsi que les autres sites internet relatifs au SAGE (Gest'eau et EPIDOR).
- Assurer une veille réglementaire

Réalisations :

Le document d'état initial présenté en bureau de CLE le 8/12/2015 étant considéré comme complet, une consultation a été organisée entre les mois de janvier et de mars 2016. 550 acteurs ont été consultés : les membres de la CLE, les représentants élus ou salariés des communautés de communes ou d'agglomération, les syndicats compétents sur le petit cycle (eau potable et assainissement) ou le grand cycle (aménagement de cours d'eau), associations, usagers...

33 contributions ont été reçues, portant essentiellement sur des compléments ou des précisions à apporter. Une fois les remarques prises en compte, le document finalisé est communiqué à l'ensemble des membres de la CLE pour validation. Le document est adopté à l'unanimité en CLE le 28/06/2016 :

<http://sage-dordogne-amont.fr/wp-content/uploads/sites/7/2016/08/SAGE-Dordogne-amont-Etat-initial-valid%C3%A9-juin2016.pdf>

En parallèle, l'élaboration du diagnostic se poursuit suite à une première présentation de la méthodologie en bureau le 25/01/2016. Le croisement des « points clés » de l'état initial permet de formuler les principales problématiques sur lesquelles le diagnostic doit se concentrer (une vingtaine de problématiques) en analysant pour chacune d'elles la situation, son impact sur les usages ou les milieux, son origine et les facteurs aggravants, l'efficacité des outils de gestion et enfin les tendances d'évolution.

Lors de la réunion de juin 2016, la CLE a manifesté le souhait que le diagnostic mette en avant ce qui fait la force du territoire. Une nouvelle proposition a été faite et acceptée par le président de CLE courant novembre. Des réunions de travail seront organisées sur cette base.

Afin de compléter et d'enrichir le diagnostic du SAGE, un marché a été passé début 2016 avec le bureau d'études SCE pour l'analyse des tendances d'évolution à l'échelle de l'ensemble du bassin de la Dordogne et, en tranches conditionnelles, la proposition de scénarios sur chacun des 4 SAGE du bassin de la Dordogne. L'analyse des tendances a pour objectif d'exposer d'une part les évolutions prévisibles des territoires et de leur socio-économie et d'autre part leur incidence sur l'environnement, les

ressources et leur utilisation future. La partie relative aux scénarios a pour objectif l'identification des leviers d'actions les plus pertinents pouvant contribuer à résoudre les problèmes identifiés. Une réunion de démarrage a été organisée le 30 mars 2016, associant l'agence de l'eau, les départements, les régions et les DDT. Sur la base d'un premier rapport transmis en juin, un important travail a été mené en collaboration avec le bureau d'études pour préciser et approfondir l'analyse.

Au total, 23 réunions « animation du SAGE » ont eu lieu en 2016 :

date	objet	organisateur
14-janv	réunion animateurs SAGE département 63	DDT63
22-janv	inter-SAGE - diagnostics	EPIDOR
25-janv	Bureau CLE	EPIDOR
09-févr	démarrage étude tendances et scénarios	EPIDOR
11-12 févr	stand salon de l'eau Arpajon-sur-Cère	Ville d'Arpajon
30-mars	Comité technique étude tendances et scénarios	EPIDOR
04-avr	inter-SAGE	EPIDOR
07-avr	inter-SAGE	EPIDOR
08-avr	stand salon H2O Clermont	association H2O
26-avr	réunion info ambroisie	ARS Auvergne
28-avr	point qualité baignades BV Dordogne / ARS	EPIDOR
04-mai	Bureau CLE	EPIDOR
11-mai	groupe de travail changement climatique - secteur Limousin	Région Nouvelle aquitaine
17-mai	organisation expo atrium Dept 15	Dept 15
27-mai	stand expo Dépt 15	Dept 15
28-juin	réunion CLE	EPIDOR
29-juin	inter-SAGE	EPIDOR
27-28-juil	échange enjeux BV Dordogne amont / BV Durance (AE-RMC, Dreal Rhone-Alpes...)	EPIDOR
07-sept	étude tendances et scénarios - point inter-SAGE	EPIDOR
20-oct	étude tendances et scénarios - point inter-SAGE	EPIDOR
22-nov	entretien président de la CLE	P. Coste, M. Estrade
06-déc	réunion hydromorphologie	FRANE Auvergne / FNE Midi-Pyrénées
15-déc	point technique enjeu AEP Dordogne médiane (Dept 46, PNR)	EPIDOR

C – Suivi des démarches territoriales sur le bassin

Ce volet comprend le suivi de toutes les démarches existantes sur le bassin Dordogne amont, et plus globalement, sur l'ensemble du bassin versant de la Dordogne afin de garantir une cohérence des politiques publiques et les liens inter SAGE.

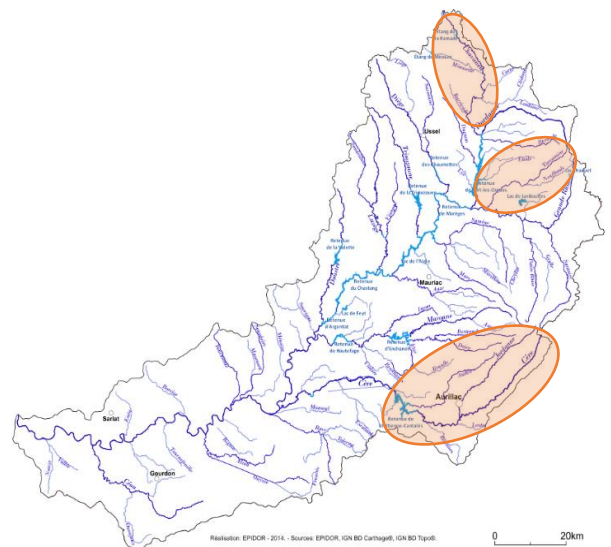
Objectifs :

- **Faire émerger et suivre les démarches territoriales** liées à l'eau et aux milieux aquatiques sur le bassin Dordogne amont pour favoriser une cohérence entre les différents projets dans l'optique de l'élaboration du SAGE. La participation de la structure porteuse du SAGE à ces différentes démarches s'intègre également dans la logique de conciliation de l'ensemble des usages. Cela permettra aussi à l'Etablissement de s'approprier les enjeux locaux et d'avoir une approche transversale.
- **Accompagner les porteurs d'actions** visant l'atteinte du bon état écologique en lien avec les enjeux du SAGE.

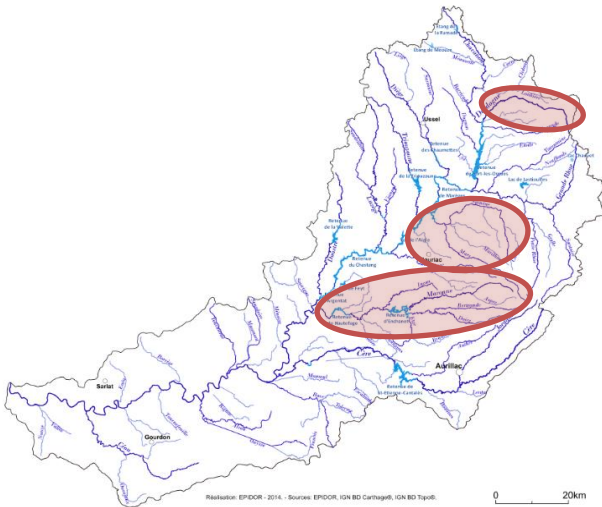
Actions envisagées :

De nombreuses actions entrent dans cette catégorie. Il ne serait pas intéressant d'en faire une liste exhaustive. Les actions suivantes méritent cependant d'être mises en avant :

- **Construire et accompagner la mise en œuvre des programmes d'actions visant à limiter l'eutrophisation des grandes retenues :** Parmi les principaux enjeux identifiés sur le territoire du SAGE Dordogne amont, on trouve en premier lieu la qualité des eaux au niveau des grandes retenues, sur lesquelles des problèmes liés à l'eutrophisation sont identifiés. Plusieurs acteurs se sont mobilisés sur cette problématique et ont réalisé des diagnostics agricoles dans l'esprit des travaux relatifs au programme effluents fromagers initié dans le cadre du Contrat de rivière Haute Dordogne. Il est proposé d'accompagner ces structures dans la mise en œuvre de leur programme d'actions opérationnel sur les territoires suivants :
 - Bassin versant de la retenue de **Saint-Etienne-Cantalès** (Cère amont) : démarche portée par les EPCI du bassin, qui ont délégué la maîtrise d'ouvrage du diagnostic à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA). Cette démarche bénéficie d'une forte implication de la chambre d'agriculture du cantal ;
 - Bassin versant (rive gauche) de la retenue de Bortles-Orgues : construction du **Contrat territorial Tarentaine - Eau Verte**. Il s'agit d'une démarche portée par le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, en étroite collaboration avec les chambres d'agriculture du Puy-de-Dôme et du Cantal, ainsi que le CEN Auvergne ;
 - Bassin versant (rive droite) de la retenue de Bortles-Orgues : **Contrat territorial Chavanon** signé en décembre 2014 pour une mise en œuvre sur la période 2015-2019. Démarche portée par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, avec une implication du FR-CIVAM sur la thématique agricole.



- **Faire émerger des programmes d’actions locaux répondant aux problématiques identifiées sur le périmètre du SAGE :**



Un travail réalisé en 2014 sur le bassin de la Maronne a permis de mobiliser un certain nombre d’acteurs et d’élus de ce bassin sur les enjeux identifiés. Les conclusions de ce travail ont été présentées en réunion publique en septembre 2014, puis auprès des élus de la communauté de communes du Pays de Salers fin avril 2015. Une animation renforcée sur ce territoire à forts enjeux semble nécessaire.

Les bassins de l’Auzouze et de la Sumène ont également fait l’objet d’un travail particulier par la DREAL Auvergne en 2015, dans le but de faire émerger une démarche de type contrat territorial. Un suivi particulier de ce secteur est donc à prévoir.

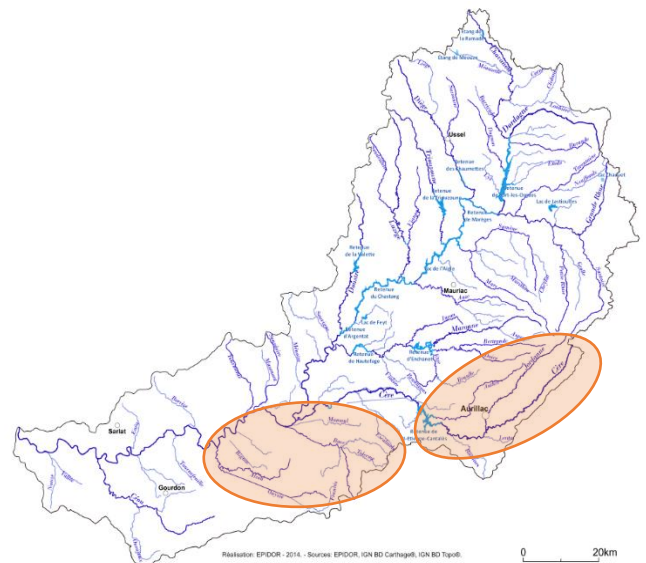
Enfin, une démarche est en cours de construction

sur le secteur des sources de la Dordogne, avec un important volet relatif à l’hydromorphologie (urbanisation sur l’amont, impact du barrage de la Bourboule...). Les maitres d’ouvrages locaux sollicitent régulièrement les services d’EPIDOR pour un appui technique renforcé.

- **Accompagner l’élaboration des SCOT sur le bassin d’Aurillac et le Nord du Lot**

Deux SCOT sont en cours d’élaboration sur le territoire du SAGE : il s’agit du SCOT du Bassin d’Aurillac – Carladès – Chataigneraie et du SCOT Nord du Lot.

Compte-tenu de l’importance des politiques d’aménagement du territoire vis-à-vis de l’état des ressources en eau, il est essentiel d’assurer une parfaite cohérence entre ces outils stratégiques et le SAGE. Il est ainsi prévu d’accompagner ces démarches et de veiller à la prise en compte des enjeux liés à l’eau et aux milieux aquatiques.



Réalisations :

Compte-tenu du travail de sensibilisation entrepris depuis plusieurs années, la problématique de l’eutrophisation des grandes retenues, notamment celles de Bort-les-Orgues et de Saint-Etienne-Cantalès, est aujourd’hui reconnue et prise en compte localement. Ainsi, suite à la réalisation de diagnostics agricoles sur les bassins de ces retenues, des actions ont été définies et partagées par les acteurs de ces territoires.

Ainsi, sur le bassin de la Tarentaine, la signature prochaine (avril 2017 ?) d’un contrat territorial comportant un important volet « qualité » engage les acteurs à mettre en œuvre des actions d’amélioration des pratiques de gestion des effluents d’élevage au siège d’exploitation, d’adaptation des pratiques de fertilisation, de mise en place de mesures environnementales et climatiques (MAEC), de réalisation de diagnostics d’assainissement ou de suivi des pollutions industrielles.

La mise en œuvre des actions du contrat territorial engagé sur le bassin du Chavanon permet aujourd'hui aux agriculteurs de bénéficier de diagnostic et de conseils individuels, de formations collectives et d'engager des MAEC.

Sur le bassin de la Cère, en complément des démarches entreprises précédemment visant à engager les collectivités à mettre en place une animation et à engager les actions proposées dans le cadre des diagnostics, un travail d'identification et de partage des enjeux, des objectifs et des orientations stratégiques du territoire a été mené en 2016. Présenté et partagé avec les élus du bassin, une déclinaison de ce travail sous la forme d'un programme d'actions est à réaliser.

Outre la problématique de l'eutrophisation des retenues, la préservation et surtout la restauration d'habitats sensibles et liés à des enjeux ou usages particuliers fait partie des actions menées sur le périmètre du SAGE. Par exemple, afin d'accompagner la dynamique engagée suite à l'accident survenu en 2015 au niveau du barrage de la Bourboule, un travail d'analyse et de synthèse des différentes études réalisées sur l'ouvrage a permis de clarifier et préciser les problèmes qu'il présente, et d'avancer sur les pistes envisageables.

La participation aux réunions et ateliers de travail relatifs aux SCOT, que ce soit sur le secteur d'Aurillac ou le Nord du Lot, est une occasion de rappeler les enjeux spécifiques au territoire et d'inciter les acteurs à améliorer la situation lorsque des problèmes sont identifiés.

La situation des territoires ciblés de la Sumène et de la Maronne n'a pas ou très peu évolué, malgré des démarches entreprises en 2014-2015.

Enfin, la participation et le suivi de démarches de type plans pluriannuels de gestion (Tournefeuille) ou d'actions ponctuelles (renaturation du Mamoul, effacement de seuil à Vic-sur-Cère...) permet de garder le contact avec les acteurs du territoire.

Au total, 52 réunions « territoriales » ont eu lieu en 2016 :

date	objet	organisateurs
06-janv	réunion ZH Calviac	SMPVD
28-janv	TVB PNR Causses du Quercy	PNR Causses du Quercy
13-févr	manifestation accident barrage de la Bourboule	AAPPMA loacles
22-févr	CT Chavanon - volet agricole	PNR Millevaches en Limousin
02-mars	COFIL Continuité écologique Sourdoire + terrain ruisseau d'Alvignac	SMPVD
03-mars	réunion aménagements Mamoul	SMPVD
07-mars	comité de suivi milieux aquatiques Cantal	Département 15
07-mars	bilan schéma gestion des milieux aquatiques 23	Département 23
08-mars	réunion barrage de la Bourboule	Pref 63
09-mars	groupe de travail stratégie barrage de la Bourboule	EPIDOR
10-mars	rencontres du Karst PNR Causses du Quercy	PNR Causses du Quercy
11-mars	CT Chavanon - volet continuité	PNR Millevaches en Limousin
14-mars	COFIL CAT-ZH Lot	ADASEA46
16-mars	partage méthodo stage BV Cère / CABA	EPIDOR
22-mars	AG Fr-CIVAM Nouvelle Aquitaine	FR-CIVAM
22-mars	CT sources Dordogne - volet agricole	PNR Volcans d'Auvergne
05-avr	CT sources Dordogne - COFIL	PNR VA, CC Sancy-Artense et Sumène-Artense, SIVOM HD
19-mai	groupe milieux aquatiques dept 15	Dept 15
31-mai	CT sources Dordogne	PNR VA
08-juin	CT sources Dordogne	PNR VA
08-juin	colloque AMF Cantal - Loi NOTRe	AMF, Dépt 15

09-juin	CT Chavanon - volet agricole	PNR Millevaches en Limousin
16-juin	présentation résultats stage BV Cère / CABA	EPIDOR
17-juin	coordination actions judiciaires barrage de la Bourboule	FD pêche, AAPPMA, mairies, SIVOM HD
21-juin	CT Sources Dordogne - PAEC	PNR VA
24-juin	COFIL barrage de la Bourboule	SOPRELEC
30-juin	présentation résultats stage BV Cère / CC Cère et Rance	EPIDOR
01-juil	SCOT Bassin d'Aurillac	CABA
05-juil	Projet itinérance St-Etienne-Cantalès	CABA, CDC Entre2lacs
05-juil	présentation résultats stage BV Cère / CC Cère et Goul	EPIDOR
09-août	comité sécheresse Corrèze	DDT19
18-août	comité sécheresse Cantal	DDT15
18-août	réunion vidange Retenue de Marèges	EPIDOR
30-août	comité sécheresse Cantal	DDT15
08-sept	pêche scientifique Dordogne - dept 46-24	ECOGEA
26-sept	CT sources Dordogne - programme d'actions	PNR VA, CDC Sancy-Artense, SIVOM HD
27-sept	réunion GEMAPI - dépt 15	Dept15
04-oct	Projet itinérance St-Etienne-Cantalès	CABA, CDC Entre2lacs
07-oct	étude gouvernance Dordogne médiane	SMPVD
11-oct	SCOT Nord Lot	SMPVD
17-oct	conseil communautaire CABA - enjeux eau du territoire	CABA
28-oct	CT Chavanon - action plan d'eau Ramade	PNR Millevaches en Limousin
04-nov	projet effacement seuil Vic-sur-Cère	mairie Vic
10-nov	réunion d'info GEMAPI AMF15	AMF Cantal, Dept 15
16-nov	CT Chavanon - COFIL	PNR Millevaches en Limousin
18-nov	PPG Tournefeuille - Comité de suivi	SMPVD
21-nov	Cellule ASTER Dept 63 - bilan 2016	Dept 63
24-nov	Projet restauration bras Maronne aval / concertation riverains	EPIDOR
29-nov	COFIL barrage de la Bourboule	SOPRELEC
07-déc	CT Sources Dordogne	PNR VA
09-déc	projet effacement seuil Vic-sur-Cère	mairie Vic
13-déc	projet recherches en eau tête BV Maronne	Dept 15

MOYENS MIS EN OEUVRE

Pour l'animation de la phase d'élaboration du SAGE Dordogne amont en 2016, EPIDOR a mobilisé les moyens et l'organisation suivante :

- La Direction, Guy PUSTELNIK Directeur, Roland THIELEKE Directeur adjoint et Frédéric MOINOT responsable de l'antenne d'EPIDOR à Mauriac, pour une mobilisation équivalente à 25 % d'un temps plein ;
- Une animatrice, Adeline COUTURIER, à 100% jusqu'au 15 mai 2016 (soit rapporté à l'année 38 %), basée au siège de Castelnaud la Chapelle
- Un animateur, Guillaume LALOGÉ, à 100%, basée à l'antenne d'EPIDOR à Mauriac,
- Une équipe pluridisciplinaire (65%) qui aide les animateurs en fonction des thématiques abordées (qualité, quantité, milieux, migrants) et des besoins (administratif (secrétariat), technique (SIG, infographiste)).

Les outils utilisés pour faciliter la coordination en interne de cette animation :

- Points réguliers sur l'avancement du SAGE par des réunions internes (à Castelnaud la Chapelle ou à Mauriac) ou des réunions téléphoniques de fréquences variables en fonction des besoins (au moins hebdomadaires),

Echange des données, partage de l'information et rédaction des divers documents par un site WEBMAIL spécifique au SAGE Dordogne amont, site interne à EPIDOR permettant de partager les données, modifier et suivre l'avancement du dossier.